

MICHEL SAPIN
MINISTRE DES FINANCES
ET DES COMPTES PUBLICS

BERNARD CAZENEUVE MINISTRE DE L'INTERIEUR SYLVIA PINEL
MINISTRE DU LOGEMENT,
DE L'EGALITE DES TERRITOIRES
ET DE LA RURALITE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 11 mars 2015 N° 227

L'Etat et la SNI choisissent un nouveau Directeur général d'Adoma

Dans la perspective du départ du Directeur général d'Adoma, Bruno ARBOUET, appelé à d'autres fonctions au sein d'Action Logement, l'Etat et le Groupe Société nationale immobilière (SNI) proposeront au Conseil d'Administration d'Adoma la candidature de Jean-Paul CLEMENT.

Jean-Paul CLEMENT a réalisé l'ensemble de sa carrière dans le secteur du logement, et en particulier du logement social, à la tête de diverses sociétés, dont la Sainte Barbe dans le bassin minier de Lorraine, et la Société anonyme de construction de la ville de Lyon (SACVL). Il est actuellement Président du Directoire de la SA du Hainaut.

Depuis 1956, Adoma a vu ses missions évoluer pour devenir un acteur incontournable de l'asile et de l'insertion par le logement : l'entreprise participe aux enjeux de solidarité nationale aux côtés de l'Etat et des collectivités locales, en apportant, par son expertise et son savoir-faire, des réponses adaptées au logement des plus démunis et des demandeurs d'asile.

Jean-Paul CLEMENT aura à confirmer le redressement de la société impulsé par la direction générale depuis 2010, et à assurer la continuité et le développement des missions d'intérêt général conduites par Adoma.

A propos d'Adoma

Anciennement appelée "Société nationale de construction de logements pour les travailleurs" (Sonacotra), Adoma est une société d'économie mixte créée il y a près de 60 ans par les pouvoirs publics. Adoma offre des solutions de logement et d'hébergement aux personnes qui traversent des difficultés économiques ou d'insertion. Adoma accueille partout en France plus de 70 000 personnes dans ses résidences sociales, foyers, centres d'accueil des demandeurs d'asile, pensions de famille, centres d'hébergement, et logements d'urgence. Adoma réalise également à la demande de l'État ou des collectivités locales des missions spécifiques pour l'hébergement et l'insertion de publics précaires.

Contacts presse: